

Saint-Joseph de la Rive, le 24 juillet 2013

Ministre Maka Kotto  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est Québec (Québec)  
G1R 5G5

Monsieur le ministre,

Un groupe de citoyens fortement engagés dans leur communauté m'a alerté de la menace qui pèse sur le domaine des Pères de Ste-Croix sis au Lac Simon. Après avoir examiné ce dossier, j'ai résolu de vous adresser une lettre d'appui à leur demande de classement de ce domaine en site patrimonial.

La raison qui me motive à faire cette démarche tient à une expérience personnelle que j'ai vécue en tant qu'ancien citoyen de La Tuque et aussi à l'obligation qui nous est faite de protéger, de conserver et de mettre en valeur les traces de notre histoire sur l'ensemble du territoire québécois.

J'ai grandi à la Tuque alors que la ville comptait 15000 habitants. C'était une magnifique municipalité, riche de par la présence d'une importante usine de pâtes et papier mais aussi d'un environnement culturel et naturel exceptionnel. Parmi les joyaux de cet environnement, le couvent des Sœurs de l'Assomption situé juste à côté du vieux presbytère. Ce couvent était bordé par un magnifique parc dans lequel on trouvait un kiosque où se produisaient les élèves musiciennes du couvent. Entre le presbytère et le couvent, un immense Sacré-Cœur sur lequel aboutissait la rue principale bordée d'ormes centenaires.

Sans crier gare, le couvent fit un jour place à un édifice à bureaux et à une clinique médicale. Couvent kiosque et parc disparurent au profit de spéculateurs peu sensibles à la beauté et à l'harmonie qui se dégageait de cet ensemble architectural signature d'une ville fière et coquette. Le Sacré-Cœur trépassa à son tour en même temps qu'apparurent des feux de circulation dignes d'une grande métropole. Cela fut le prélude à l'abattage des grands ormes de la rue principale et à la construction d'un centre d'achat à l'entrée de la ville avec son inévitable Canadian Tire, son Subway et son Tim Horton. La ville avait désormais perdu sa personnalité en même temps que son âme. Elle devint le pâle reflet d'une histoire venue du Midwest américain qui n'entretient aucune référence à un passé qui aurait fait du sens pour ses habitants. On entre désormais à La Tuque comme on entre dans n'importe quelle bourgade dessinée par l'ambition obèse du fast food.

Chaque fois que nous renonçons à un fragment de ce que nous sommes, chaque fois que nous appauvrissons la diversité d'environnements qui témoignent de l'histoire locale et régionale, c'est notre identité nationale que nous fragilisons. Le territoire du Québec est composé de milliers de ces petites histoires qui bricolent l'âme du pays. Ce patch work de fragments identitaires lentement rassemblé au gré d'une histoire qui nous ressemble se découd à chaque fois que nous abdiquons devant des investissements marchands qui non seulement défigurent un environnement porteur de sens, mais laissent la place à l'abandon lorsque les affaires deviennent meilleures sous d'autres cieux.

Lors de mon séjour à l'Assemblée nationale, j'ai eu l'occasion de débattre d'un projet de loi (Loi sur le patrimoine culturel) où la beauté des paysages devenaient en soi et pour soi un facteur de protection. Le législateur s'obligeait à reconnaître une valeur patrimoniale à des coins de pays qui de par nature de leur composition naturelle, architecturale ou historique (Chap.I, Art.3) devaient être conservés pour le bien-être et à la demande de la population locale et régionale (section III, Art. 18). Comme en témoignent nos centre-ville, nos rues principales et les milliers d'écorchures infligées à des paysages jadis d'une grande beauté, nous avons maintes fois failli à nos responsabilités dans ce domaine cédant aux sacro-saintes exigences du développement économique. Le dossier présenté par les défenseurs du domaine des Pères de Ste-Croix est exemplaire à cet égard. Il demande de protéger le site tout en lui insufflant une vocation récréo-touristique et socio-économique compatible avec sa nature et son histoire. Favoriser une prise en main communautaire capable à la fois de protéger le site pour les générations futures et d'y développer une économie créatrice d'emplois me semble tenir davantage de la modernité que l'abdication devant un modèle de développement économique qui relève du siècle dernier.

Je vous sais sensible à ces préoccupations, monsieur le Ministre, et c'est avec confiance que je vous écris ces quelques lignes principalement destinées à renforcer une position que vous n'avez vous-même aucune difficulté à endosser, j'en suis sûr.

Respectueusement,



Camil Bouchard